

Compte-rendu de la réunion consacrée au site Natura 2000 de la rivière d'Étel

En tant qu'adhérente ACR je représentais « Les Amis des Chemins de Ronde » à la réunion Natura 2000 à Étel organisée le 7 mars 2025, par l'équipe du Syndicat mixte de la ria d'Étel

Nous ont été présentés :

- Le secteur d'action 4264,5 ha de le Ria d'Étel
- Le financement :
 - Contrat Natura 2000
 - L'état
 - La région
 - Le département.
- Leurs zones d'action étaient surtout l'étang de St Jean à Locoal-Mendon, au Listoir à Landévant et Bignac à Belz.
- Le contrat Natura 2000 pour l'étang de St Jean et la gestion des ouvrages hydrauliques (manuel et automatique), surveillance des niveaux d'eau et les baccharis.
- Il nous a été présenté le film dont voici le lien (plus disponible actuellement) https://www.youtube.com/watch?v=NO_dbPeDb9g&ab_channel=SMRERiaEtel
- Pour le secteur de Bignac c'est le comptage des fleurs d'Eryngium.
- Pour les Landes du Listoir, sauvegarde de la Grassette du Portugal.

Bretagne Vivante a dit que :

- Les sternes sont présentes sur les îlots de Men Halen, Iniz, Er Mour et Logoden.
- Les feux d'artifice sont dérangeants pour les jeunes sternes qui se préparent à sortir du nid.
- Les oiseaux reviennent sur la rivière.

Il y a eu un comptage Wetlands (*Le comptage Wetlands est un recensement international annuel des populations hivernantes d'oiseaux d'eau sur les zones humides à la mi-janvier*).

- Attention aux sports nautiques, notamment aux kayakistes que vont sur les îlots.

Zostères :

- Il y a eu le comptage annuel sur les secteurs d'Étel et de Plouhinec le 1er et 2 juin 2024.
- Cette opération va être renouvelée les 5 et 6 juillet 2025

- Un stagiaire étudiant chercheur de l'UBS va faire sa thèse sur les zostères, aux mois de mai et juin 2025.
- Un intervenant, président des pêcheurs plaisanciers d'Étel, demande s'il est prévu, comme dans le golfe du Morbihan, pour remplacer les herbiers, de mettre des supports de pontes synthétiques pour seiche ? → Ce n'est pas prévu.
- Le SMEL, déterminer les zones de mouillages pour les plongeurs.

Dans le périmètre de Natura 2000 il faut faire :

- Demande d'exploitation de boisement (faire des coupes rases de certains arbres)
- Demande de manifestations sportives via la plateforme
- Demande pour les feux d'artifices.

Ils travaillent en cohérence avec d'autres programmes :

- Étang du Sac'h qui est la propriété de la commune d'Étel
- CACEM (Centre d'Appui au Contrôle de l'Environnement Marin) basé au CROSSA avenue Louis Bougo à Étel. Service ouvert, physiquement de 7h à 22h, 365 jrs et au téléphone 24/24h, 365jrs.
- Une cartographie des habitats marins et analyse risque pêche est en cours par SMRE et OFB
- Anse de Berringue protection des oiseaux (suite)

La réunion s'est terminée à 17h15